

Le Comité exécutif de l'Union sociale pour l'habitat a adopté à l'unanimité, mercredi 19 juin, la résolution suivante :

### **Nous sommes fiers de loger la France dans toute sa diversité**

Ancrés dans la société française depuis plus d'un siècle, les organismes Hlm sont des acteurs au service de tous les territoires de la République, de toutes celles et tous ceux qui y vivent.

Convaincus que le droit au logement que nous mettons en œuvre est un droit humain essentiel pour garantir l'émancipation, les organismes Hlm sont au quotidien engagés pour faire vivre les valeurs fondamentales de solidarité, d'égalité et de justice.

Alors que nos concitoyennes et concitoyens sont appelés aux urnes pour une élection dont le dénouement pourrait être lourd de conséquences pour l'avenir de notre pays et au-delà pour sa place en tant que nation des Lumières, nous professionnels et militants du logement social, chargés d'accompagner des familles de toutes origines dans des parcours de réussite, affirmons que tout projet de discrimination dans l'accès au logement constituerait une atteinte fondamentale aux principes qui guident notre action et qui nous permettent de loger des millions de nos concitoyens. Nous faisons vivre et nous défendons la promesse républicaine de liberté, d'égalité et de fraternité.

**L'Union sociale pour l'habitat** représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 566 opérateurs Hlm (fin 2022) à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2022, les organismes Hlm ont mis en chantier 66 500 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,8 millions de logements locatifs et 0,37 million de logements-foyers et logent environ 10,2 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : en 2022, 16 300 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 89 000 salariés.

**Pour en savoir plus : [www.union-habitat.org](http://www.union-habitat.org)**

**Contact presse** : Anne Dechaumont – Tél. : 01 40 75 79 39 ou 07 64 57 85 66 – [anne.dechaumont@union-habitat.org](mailto:anne.dechaumont@union-habitat.org)  
[@UnionHlm](https://www.instagram.com/UnionHlm)